voyons qu'on insiste sur les deux à la fois ; comme cela résulte de ce passage où Tsze-hea fait cet éloge d'un homme, « qu'il était capable de déployer toute sa vigueur au service de ses parents et de dévouer sa vie au service de son prince. » Le même précepte est impliqué dans le conseil de Confucius qui prescrivait, ainsi que nous l'avons dit, l'obéissance filiale. « Lorsqu'il vint à passer devant la place vide où s'asseyait le prince, il parut changer de contenance, ses jambes plièrent sous lui et les mots qu'il articulait s'échappaient péniblement comme si le souffle était près de lui manquer [1]. » Constatons toutefois qu'il s'éleva en Chine quelques dissidences à cet égard, notamment de la part de Meng-Tseu qui dans un passage de ses écrits conseille la rébellion. Passons à la Perse. Là encore nous trouvons des manifestations individuelles d'indépendance, par exemple chez le derviche qui disait : « Les rois sont faits pour protéger leurs sujets et non les sujets pour servir les rois » mais en général, des raisons de prudence suffisaient, à défaut d'autres motifs, pour faire un devoir de l'obéissance politique. Un de leurs vizirs s'exprimait ainsi :

« Avoir des opinions différentes du roi, c'est laver vos mains dans votre propre sang. Le roi affirme-t-il que le jour est la nuit, dites que vous voyez briller la lune et les Pléiades. »

Sadi [2] prescrit une attitude soumise comme faisant partie du devoir ; témoin cette sentence :

1. Confucius *Analects*, I, 7 ; X, 4.
2. Sadi I, stances 28, 31 ; 25.

« Quiconque possède la vertu de sagesse pose sa tête sur le seuil de l'obéissance. »

Les anciens Hindous que nous avons vus plus haut pousser à l'extrême la soumission du fils envers le père insistaient fortement sur le devoir de la soumission politique. Ainsi le Code de Manou [1] regarde comme un péché de traiter en mortel un roi encore enfant ; c'est une grande divinité qui a pris la forme humaine. En Egypte, outre l'exhortation déjà citée de Ptah-hotep d'obéir aux parents, on peut citer cette maxime par laquelle il recommande une obéissauce encore plus grande. « Si tu t'abaisses pour obéir à un supérieur, ta conduite sera parfaitement bonne devant Dieu [2]. » Duncker commentant les attitudes rampantes et prosternées qui figurent sur les sculptures et les peintures égyptiennes, remarque que les Egyptiens « adoraient dans leurs rois les divinités du pays. » Il est certain que les inscriptions gravées sur les tombeaux des officiers royaux mentionnent comme preuves de la vertu des morts des actes impliquant un tel culte. Il en était de même chez les Hébreux. Tandis que le Décalogue associe étroitement l'obéissance religieuse et l'obéissance filiale, l'obéissance politique se lie en d'autres endroits à ces deux vertus, comme on peut le voir par le passage des *Proverbes* (XVI, 10) où il est dit : « Les lèvres du roi ne profèrent que

1. Manou, VII, 8.
2. *Records of the Past*, New Series, III, 21 ; Max Duncker. *History of Antiquity* (trad. angl. Abbott), I, 184.

des paroles divines ; sa bouche ne se trompe pas dans ses jugements. »

Une corrélation analogue perce dans toute l'histoire de l'Europe. En même temps que la théorie et la pratique de l'absolue sujétion de l'enfant envers le père, prévalaient la théorie et la pratique de l'absolue sujétion au chef de groupe — tout d'abord au chef local tant que les groupes furent peu nombreux et mal cohérents, puis au chef central lorsqu'ils se furent étendus et unifiés. Lorsque ces formes gouvernementales mal définies eurent fait place à la Féodalité, naquit la fidélité au seigneur féodal, puis à la suite du développement de l'unification politique, ce fut la fidélité envers le roi. Dans la vieille époque francaise, le seul crime inexpiable est la trahison du vassal ; la plus noble des vertus, c'est sa fidélité. Dans notre pays même, l'absolu dévouement des Highlanders à leurs chefs de clans et plus tard à leurs rois, les Stuarts, montre combien ce sentiment était dominant ; la noblesse anglaise l'exprimait également de diverses manières et particulièrement dans un grand nombre de ses devises. En voici des exemples : — la famille des Paulet et d'autres encore « Aimez loyaulté », les Comtes Grey et autres « De bon vouloir servir le roy », les Comtes de Lindsay : « Loyauté m'enchaîne, » les Barons Mowbray : « Loyal serai toute ma vie, » les Comtes de Rosse. « Pour Dieu et le roi », la famille Adair « Loyal jusqu'à la mort [1]. »

Il convient ici de faire une remarque. La fréquence

1. Burke et Debrett. *Peerage*.

avec laquelle revient dans ces devises l'expression de la vertu de fidélité que l'on déclare le plus élevé des sentiments humains, nous rappelle le grand nombre d'autres devises de familles nobles, où l'expression de l'esprit d'agression est choisie comme celle du sentiment le plus digne d'être proclamé.

§ 165. Cette connexité entre la fidélité et l'esprit d'agression s'explique par ce fait que ces deux sentiments sont inséparables d'une organisation militaire permanente. Rappelons-nous qu'au début le chef, à une époque plus récente le roi, enfin en dernier lieu l'empereur a été le général en chef et que sa suprématie en temps de paix n'a été que le prolongement du commandement qu'il exerçait en temps de guerre ; il paraîtra donc évident, qu'au début, l'obéissance politique s'identifiait avec l'obéissance militaire. Il suffit, en outre, de remarquer que d'une part la condition essentielle pour vaincre à la guerre est l'absolue subordination au commandant en chef, et d'autre part, de constater le fait concomitant de l'absolue subordination à ce chef considéré comme roi, pour nous assurer que, partout où le régime militaire reste en vigueur, ces deux types d'obéissance doivent se fondre en un seul.

On trouve la confirmation de cette corrélation dans quelques exemples où l'obéissance politique poussée à l'extrême dépasse de beaucoup tous les autres modes de l'obéissance. Le premier de ces exemples nous est offert par un peuple disparu, ces Mexicains guerriers et cannibales qui attaquaient leurs voisins afin de se procurer des victimes destinées à assouvir la faim

de leurs dieux. « Montezuma II, nous dit Herrera [1] exigeait un respect si absolu qu'il tournait presque à l'adoration. Aucun homme du peuple ne devait contempler sa face sous peine de mort. » D'après Pierre de Gand « le trait le plus méprisable du caractère des Indiens, c'est leur servilité. » Herrera exaltant leur fidélité, cite un homme qui ne voulut jamais trahir son seigneur et qui, plutôt que d'y consentir, se laissa « dévorer vivant » par les chiens. Un peuple encore existant, les Fidjiens, nous fournit dans le même sens un exemple saisissant. Erskine [2] nous représente ces sauvages qui se plaisent à la guerre et à la destruction, comme animés de la plus grande fidélité envers leurs chefs. Ils sont si obéissants envers ces derniers, dit Jackson, qu'on les a vus sur un ordre donné avaler de la pierre ponce, et Williams ajoute qu'un condamné à mort, bien que non enchaîné, ne songe pas à fuir et déclare lui-même : « Tout ce qu'ordonne le roi doit être accompli. » Un voyageur nous raconte à propos des Dahoméens et de leur armée d'Amazones [3], que « devant le roi tous sont également esclaves » ; au dire d'un autre voyageur « ils ont pour leur roi une vénération mêlée d'amour et de crainte qui va presque jusqu'à l'adoration et ils considèrent que les

1. Herrera. *General History of America* (1601), trad. angl. 1725, III, 203 ; Ternaux Compans, *Relations pour servir à l'Histoire de la découverte de l'Amérique*, Paris, 1837, II, 195 ; Herrera IV, 126.

2. Erskine. *Cruise in the Western Pacific*, 1853, pp. 208, 456 ; Williams. *Fiji and the Fijians*, I, 30.

3. Ellis. *The Eóe-Speaking Peoples of the Slave Coast of W. Africa*, 162-3. Dalzel. *History of Dahomey*, 1793, p. 69.

parents n'ont aucun droit ou titre sur leurs enfants ; ceux-ci, comme tout le reste, appartiennent au roi. » Leur sujétion politique absorbe tous les autres modes de la subordination.

La corrélation qui nous occupe ne se manifeste pas seulement dans des exemples extrêmes dans un sens ou dans l'autre. On la retrouve dans les cas intermédiaires, par exemple chez les divers peuples européens. En Russie, toute la vie nationale est subordonnée au régime militaire et à ses manifestations ; de tous les Européens, les Russes témoignent l'obéissance la plus servile, ce qui leur a fait mériter les éloges de M. Carlyle. Professant un loyalisme qui est un vrai culte, ils se soumettent sans résistance aux ordres que leur dictent les fonctionnaires même infimes. Au pôle opposé, nous sommes le peuple chez lequel le régime militaire et ses manifestations occupent le moins de place dans la vie nationale et chez lequel la sujétion politique est la moindre. Notre gouvernement en est arrivé à ne plus être le maître, mais le serviteur. Les citoyens critiquent sévèrement leurs princes, discutent l'avantage qu'il y aurait à supprimer une des branches du pouvoir législatif et chassent du pouvoir les ministres qui ont cessé de leur être agréables.

Nous arrivons à des constatations identiques si nous comparons les stages successifs de la vie d'une nation. Cette comparaison nous montre que le sentiment d'obéissance commence à décroître aussitôt que la vie caractérisée par l'amitié interne vient à l'emporter sur la vie remplie par l'inimitié externe. Sans doute ses sujets

professent envers l'Empereur d'Allemagne actuel beaucoup de soumission et de loyalisme, mais ces sentiments sont loin d'avoir la même force qu'au temps de son ancêtre, le conquérant Frédéric II, alors que Forster écrivait : « Ce qui m'a le plus répugné, c'est qu'on déifiait le roi. » [1] Sans doute, en dépit de la forme libre en apparence de son gouvernement, la masse du peuple français laisse fouler aux pieds ses libertés au point que les délégués anglais à un congrès ouvrier tenu à Paris, ont pu dire « qu'il y avait là une honte en même temps qu'une anomalie pour une nation républicaine » ; toutefois cette subordination volontaire n'est plus aussi absolue qu'à l'époque où la guerre avait élevé la monarchie française à son apogée. Chez nous également, s'il existe un contraste marqué entre l'état de guerre intérieure et extérieure des temps anciens et l'état de paix absolue à l'intérieur et de longue paix à l'extérieur que l'époque contemporaine a connu, il existe un contraste non moins marqué entre le loyalisme absolu des premiers âges et le loyalisme médiocre et en grande partie nominal, qu'on professe de nos jours.

Nous n'avons plus qu'un mot à ajouter : en même temps que déclinait la subordination politique, se produisait une décroissance de la subordination filiale. La rude autorité des parents et l'humble soumission des enfants, telles qu'elles existaient aux siècles passés, ont fait place à notre époque à un exercice très modéré de l'autorité paternelle et à une subordination filiale qui, beaucoup moins étroite qu'autrefois chez les jeunes gens, disparaît entièrement à l'âge du mariage.

1. Baring Gould. *Germany Past and Present*, II, 302.

§ 166. Ainsi, bien qu'émanant toutes deux du même sentiment et subissant en général les mêmes transformations, ces deux types de l'obéissance, l'obéissance filiale et l'obéissance politique, ont des sanctions différentes. La première se lie aux lois de la vie, tandis que l'autre dépend des exigences de l'état social et se modifie avec lui.

L'obéissance de l'enfant envers son père se justifie par une double raison : l'imperfection relative du développement chez l'enfant et l'obligation de payer de quelque retour les bienfaits qu'il reçoit. Ces raisons sont évidemment permanentes et bien que le progrès qui fait passer l'homme et la société de types inférieurs à des types plus élevés, ait pour conséquence la décroissance de la sujétion filiale, ce sentiment subsistera toujours en partie et continuera à prendre sa source dans un sentiment moral proprement dit.

D'autre part, l'obéissance politique, absente dans les groupes humains primitifs, s'établit au cours des intégrations politiques accomplies par la guerre et tandis que croissent et s'organisent de vastes sociétés formées par des conquêtes successives. Dans ces sociétés, le développement de l'obéissance politique est une nécessité ; sans elle, les diverses actions combinées en vue de subjuguer et d'annexer d'autres peuples deviendraient impossibles.

Il s'ensuit que le sentiment de l'obéissance politique n'ayant qu'une fonction transitoire, doit décroître à me-

sure que la nécessité de cette fonction devient moins urgente. A mesure que décline le système du *statut* qui caractérise le type de l'organisation militaire et que se développe le système du *contrat* qui caractérise le type industriel, l'utilité de la sujétion se fait de moins en moins sentir. La transformation du sentiment associé à l'évolution qui fait succéder la coopération volontaire à la coopération obligatoire, ne modifie pas seulement les rapports des citoyens entre eux, mais encore leurs rapports avec leur gouvernement ; la nécessité du même degré d'obéissance n'est plus ressentie et celui-ci n'est plus accordé. L'humble soumission cesse d'être une vertu et fait place à une autre vertu, l'indépendance.

La décadence de l'obéissance politique et de la croyance qui la faisait regarder comme obligatoire, marche de pair avec l'accroissement de la subordination à des principes de morale, avec une intelligence plus nette de leur primauté et avec la résolution de les préférer aux injonctions législatives. Les sentiments promoraux qui recommandent l'obéissance au gouvernement, entrent de plus en plus en conflit avec le sentiment moral qui commande l'obéissance à la conscience ; cette dernière prise de plus en plus l'insoumission aux lois contraires à l'équité. On comprend de mieux en mieux que la contrainte légale ne jouit vraiment d'une sanction qu'autant que la loi se met au service de la justice.

Tant que la nécessité de la subordination politique est urgente, on ne peut pas parvenir à discerner le caractère purement transitoire de l'obéissance politique et,

tant qu'il en sera ainsi, l'on continuera à proclamer l'autorité sans limites du pouvoir constitué (à défaut d'un homme, ce sera celle d'une majorité.) Mais si des transformations du passé il nous faut inférer celles de l'avenir, nous pouvons conclure qu'à un état de civilisation avancée, la sphère de l'obéissance politique sera circonscrite dans des limites relativement étroites, et qu'au-delà de ces limites, la soumission des citoyens au gouvernement ne paraîtra pas plus méritoire que de nos jours la servilité d'un esclave envers son maître.